

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

CLÔTURE DU PRÉAVIS N° 2021-2026 / N° 33 « DEMANDE D'UN CRÉDIT CADRE RELATIVE AU REMPLACEMENT DE SEPT VÉHICULES POUR LE SERVICE VOIRIE ET ESPACES VERTS »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En date du 20 juin 2023, votre Conseil a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 581'000.--.

Toutes les dépenses ayant été payées et les indemnités d'assurance reçues, nous pouvons vous présenter le décompte suivant :

	Préavis	Factures	Différence
Coût d'acquisition	581'000.00	552'701.57	-28'298.43
./. Subvention	0.00	0.00	0.00
./. Participation de tiers	0.00	-450.00	-450.00
Total des dépenses liées au Préavis N° 33 / 2021-2026	581'000.00	552'251.57	-28'748.43

COMMENTAIRES

Les différents véhicules ont été acquis selon le planning prévu et mentionné dans ledit préavis, à savoir :

2023 : 1 camion poubelle, 1 balayeuse et 1 porte-outils

2024 : 1 chariot élévateur

2025 : 1 utilitaire (en lieu et place de 2 transporteurs) et 1 élévateur. Après une nouvelle analyse des besoins et des véhicules proposés sur le marché, il s'est avéré qu'un utilitaire électrique était plus adapté que les deux petits transporteurs initialement projetés. Cette adaptation n'a pas généré de plus-value.

L'acquisition des nouveaux véhicules et engins destinés au SVEV a permis d'améliorer l'exploitation du service, ainsi que les conditions de travail des collaborateurs. Ces derniers ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité, à la fonctionnalité et à l'adéquation des véhicules avec les besoins.

Une partie du parc du SVEV reste encore vieillissante et devra faire l'objet de remplacements à court terme. Un préavis sera déposé en temps opportun.

FINANCEMENT

A ce jour, toutes les factures ont été payées et le solde dû est de zéro franc.

COMPTABILISATION

Toutes les dépenses d'investissements ont été comptabilisées sur le compte « 61500.506000 (4300.506011 MCH1) Rempl 7 véhicules SVEV PM33/2021-2026 » comme prévu par le préavis.

CONCLUSION

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants ayant œuvré à la réalisation de ce projet.

Elle considère dès lors le préavis N° 2021-2026 / N° 33 comme clos.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre bonne note de cette communication

Rolle, 28 mai 2026/hubr

Pour la Commune de Rolle

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

Communication présentée à la séance du Conseil communal du 16 juin 2026.